

CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL



SYNTHÈSE DE L'AVIS SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À MONTRÉAL : UNE TRANSITION VERS UN FUTUR DURABLE

Montréal 

L'avis qui fait l'objet de cette synthèse a été élaboré au cours de l'année 2019, soit la seizième année d'existence du Conseil jeunesse de Montréal, et a été adopté par ses membres le 23 octobre 2019.

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

cjm@ville.montreal.qc.ca

www.cjmtl.com

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Conseil jeunesse de Montréal, 2020

ISBN 978-2-7647-1740-0 (version papier)

ISBN 978-2-7647-1741-7 (version électronique)

La féminisation, partielle, de ce document utilise la méthode du point (par exemple : répondant.e, participant.es).

Imprimé sur du papier recyclé



CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est un comité consultatif créé en février 2003 par la Ville de Montréal dans le but de mieux tenir compte des préoccupations des Montréalais et Montréalaises âgés.es de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller régulièrement la mairesse et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

MEMBRES

Jessica Condemi
Omid Danesh
Rime Diany
Yazid Djenadi
Valérie Du Sablon
Rami Habib, vice-président
Benjamin Herrera
Rizwan Ahmad Khan
Audrey-Frédérique Lavoie
Xiya Ma
Alice Miquet, présidente
Anne Xuan-Lan Nguyen
Sébastien Oudin-Filipecki
Pentcho Tchomakov
Michael Wrobel

COORDINATION DE L'AVIS

Geneviève Coulombe, secrétaire-rechercheur

RECHERCHE ET RÉDACTION

Marc-André Houle, Ph. D.

RÉVISION LINGUISTIQUE

Louise-Andrée Lauzière

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUES

Les Récidivistes

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	8
Qui? Les jeunes Montréalais et Montréalaises	9
Quoi? La ville de Montréal	10
Comment? L'économie circulaire	10
1. STRATÉGIES ET MODÈLES DE CIRCULARITÉ	10
2. POTENTIEL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	12
3. MONTRÉAL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	12
4. DES CAS INSPIRANTS POUR MONTRÉAL	15
5. RECOMMANDATIONS	18
BIBLIOGRAPHIE	20

REMERCIEMENTS

M. Arnaud Budka, directeur, Gestion des matières résiduelles, Ville de Montréal

Mme Laura Cliche, agente de développement, Transition écologique, Concertation Montréal

Mme Alicia Dufour, responsable des communications et affaires publiques, Jeune Chambre de commerce de Montréal

M. Dean Gauthier, directeur, Service de l'approvisionnement, Ville de Montréal

Mme Félissa Lareau, conseillère en planification, Bureau de la transition écologique et de la résilience, Ville de Montréal

M. Daniel Normandin, directeur, Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC)

Mme Melissa Stoia, directrice, Développement durable et économie circulaire, PME MTL Est-de-l'Île

Mme Paula Urra, cheffe de division, Contrôle des rejets industriels, Gestion des matières résiduelles, Ville de Montréal

Mme Cécile Vergier, commissaire au développement économique, Innovation sociale, Service du développement économique, Ville de Montréal

Mme Maureen Wilhelm-Blanc, conseillère en planification, Direction du développement du territoire et des études techniques, arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Introduction



Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est clair : les humains sont la principale cause des changements climatiques et le réchauffement de la planète doit au plus tôt être limité à 1,5°C pour éviter une dégradation substantielle de la vie sur terre¹. Les conséquences du réchauffement climatique sont maintenant bien tangibles et se manifestent de différentes manières : phénomènes météorologiques extrêmes (vagues de chaleur plus intenses et plus fréquentes, inondations, etc.), fonte des glaces, élévation du niveau des océans, perte d'habitats pour la faune, la flore et les êtres humains². Les changements climatiques possèdent également une dimension socio-économique qui se traduira à terme par des effets sur la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, les flux de population et plus globalement sur la création, le partage et les inégalités de richesses. Pour les contrer, il est impératif d'atteindre un bilan d'émission carbone nul aux alentours de 2050. C'est donc un euphémisme de dire que le temps presse.

Le modèle économique dans lequel nous vivons constitue la principale cause du problème³. En effet, le modèle linéaire (extraire – produire – distribuer – consommer – jeter) présume une disponibilité infinie de ressources à partir de laquelle on cherche à maximiser la vente d'unités de toute sorte afin de produire de la richesse. Depuis la première révolution industrielle, ce modèle a certes permis à une partie de la planète de se développer et de s'enrichir, mais il n'est plus viable en raison de ses conséquences en termes de gaspillage, de pollution de l'air, de l'eau et du sol et de déforestation. Il est donc nécessaire d'agir et le Conseil jeunesse de Montréal a choisi de se pencher sur le sujet dans le cadre de son avis portant sur la transition économique de Montréal vers un futur durable.

Qui? Les jeunes Montréalais et Montréalaises

Les jeunes Montréalais.es sont sensibles et sensibilisés à l'enjeu des changements climatiques, comme l'a entre autres montré la Marche pour le climat du 27 septembre 2019 qui a rassemblé des dizaines, voire des centaines de milliers de jeunes parmi le demi-million de personnes qui ont marché dans les rues de la métropole. Les jeunes s'imposent véritablement comme la locomotive du changement sur cet enjeu. Par son avis, le Conseil jeunesse de Montréal désire donc non seulement joindre sa voix à celles des jeunes de tous les pays

¹ Organisation des Nations unies, s. d.

² Voir à ce sujet les différents rapports publiés par le GIEC (en anglais *Intergovernmental Panel on Climate Change – IPCC*) : <https://www.ipcc.ch/reports>.

³ Voir notamment Favreau et Hébert, 2012.

pour tirer la sonnette d'alarme auprès des dirigeants, mais plus encore, il souhaite participer à la transition en proposant des recommandations aux élu.es afin de rendre la ville plus circulaire, et ce, dans les meilleurs délais.

Quoi? La Ville de Montréal

Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans les villes et la tendance est en progression⁴. Celles-ci, et spécialement les métropoles comme Montréal, ont un rôle essentiel à jouer en tant que lieux de vie, vecteurs économiques et carrefours de rencontres et d'échanges entre acteurs politiques, sociaux, économiques et académiques. Valérie Plante, la mairesse de Montréal, s'est d'ailleurs engagée en septembre 2019 à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Ville de 55 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030⁵. Montréal possède des leviers politiques et économiques importants pour assurer sa transition. Elle a notamment compétence sur l'aménagement du territoire et l'habitation, qu'elle peut régler. Elle possède et gère nombre d'infrastructures pour lesquelles elle peut imposer des normes. La Ville peut en outre compter sur un budget de 5,7 milliards de dollars (2019)⁶ et sa politique d'approvisionnement lui permet d'assurer et d'orienter son développement.

Comment? L'économie circulaire

L'économie circulaire se propose comme une solution de rechange à l'économie linéaire et se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités⁷ ». Elle se décline en différentes stratégies qui : 1) touchent toutes les sphères de l'activité humaine; 2) permettent de réduire l'empreinte environnementale; et 3) constituent autant de vecteurs de développement économique. De nombreuses initiatives en matière d'économie circulaire se déploient actuellement

sur le territoire de la Ville de Montréal et celle-ci se positionne avantageusement en matière de recherche sur la question avec la présence de l'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC) sur le campus de l'Université de Montréal. En tant qu'administration, la Ville a commencé à intégrer ces principes à ses pratiques et à ses politiques, mais force est de constater qu'elle pourrait faire plus et faire mieux.

1. STRATÉGIES ET MODÈLES DE CIRCULARITÉ

Les stratégies (ou boucles) de circularité peuvent être classées en deux catégories selon qu'elles appartiennent au cycle technique ou au cycle biologique. Dans le cycle technique, les matériaux, les composants et les produits peuvent être réparés, réemployés, redistribués, recyclés, reconditionnés ou réusés, plutôt que jetés. Dans le cycle biologique, l'objectif consiste à transformer les matériaux et produits de nature organique avant de les retourner à la terre en faisant, par exemple, du compostage ou en valorisant la matière pour en produire de l'énergie. Des modèles ou systèmes, comme l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative ou les symbioses industrielles, intègrent une ou plusieurs de ces stratégies afin de maximiser l'usage de produits, de matériaux et de matières sur un territoire donné. Brièvement, voici en quoi consistent ces stratégies et modèles.

⁴ Banque mondiale, 2019.

⁵ Bordeleau, 2019.

⁶ Ville de Montréal, 2018c.

⁷ Beaulieu et Normandin, dans Sauvé et al., 2016, p. 20.

Stratégies :

- La *réparation* vise à remettre un objet ou un appareil en état de marche. Il s'agit généralement d'une opération qui se limite à remettre en état ou à remplacer les pièces ou les composants endommagés.
- Le *reconditionnement* et le *réusinage* nécessitent des manœuvres plus poussées et plus complexes que la réparation : « [l]e produit est collecté, transporté, désassemblé, chacun de ses composants est nettoyé et contrôlé, certains changés ou réusinés. Le produit est alors réassemblé, contrôlé et remis en vente sur le marché⁸. » Le reconditionnement peut s'accompagner d'une mise à niveau technologique. En contrepartie, l'usinage est une technique qui consiste à donner la forme voulue à une pièce en lui enlevant de la matière. Le *réusinage* nécessite donc un apport de matière à partir duquel il sera possible de retravailler une pièce.
- Le *réemploi* et la *redistribution* permettent de trouver de nouveaux débouchés aux objets soit en changeant leur fonction d'origine ou en les mettant en relation avec de nouveaux bénéficiaires (consommateur.trices ou entreprises).
- Les stratégies qui précèdent permettent pour l'essentiel de prolonger la durée de vie des objets. Or, elles possèdent des limites, voire ne peuvent être appliquées à certains matériaux, composants et produits. Il faut alors trouver un moyen d'en assurer le *recyclage*. La matière recyclée peut être utilisée en boucles fermées, c'est-à-dire réintroduite dans des produits similaires, ou en boucles ouvertes, c'est-à-dire dans d'autres produits.
- Les matières organiques possèdent un grand potentiel de *valorisation*. Deux grands procédés de traitement existent pour valoriser la matière organique : le compostage, dont la matière peut être utilisée comme fertilisant, et la biométhanisation, de laquelle est issu un biogaz pouvant être utilisé comme source d'énergie.

Lorsque ces stratégies sont additionnées ou appliquées à plus grande échelle, il est possible de

parler de modèle ou de système d'économie circulaire. Il en existe essentiellement trois modèles : l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative et la symbiose industrielle.

Modèles d'économie circulaire :

- Le principe de base de l'*économie de fonctionnalité* repose sur l'offre ou la vente de l'usage d'un produit plutôt que sur la vente du produit en lui-même. En d'autres termes, une entreprise conserve la propriété d'un produit (ex. : une voiture), mais en loue l'usage.
- L'*économie collaborative* est fondée sur un partage ou une redistribution de produits et d'objets entre consommateurs⁹. L'idée est de faire en sorte que plusieurs personnes puissent partager l'utilisation d'un produit non utilisé ou sous-utilisé¹⁰. Pour ce faire, l'usage d'une plateforme d'échanges (internet le plus souvent) est de mise.
- L'idée de *symbiose industrielle* désigne un réseau d'entreprises ou d'institutions qui effectue des échanges de matières et d'énergie. En d'autres termes, il s'agit d'« [...] une forme de partenariat d'affaires profitable qui permet aux entreprises qui les mettent en œuvre de réduire leurs effets environnementaux par le bouclage des flux de matières et d'énergie¹¹. »



⁸ Baptiste et Mascle, dans Sauvé et al., 2016, p. 50.

⁹ McDonald, dans Sauvé et al., 2016, p. 48.

¹⁰ Le Moigne, 2018, p. 154.

¹¹ Frayret, dans Sauvé et al., 2016, p. 61.

2. POTENTIEL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans son rapport *The Circularity Gap Report 2019*¹², l'organisme Circle Economy évalue que le monde est actuellement à 9 % circulaire et affirme que la tendance est pour le moment négative. La circularité aurait perdu du terrain sur une période de 12 mois (depuis la publication du dernier rapport de l'organisme) en raison de l'augmentation de l'extraction de ressources et de la hausse des émissions de gaz à effet de serre¹³. En 2015, les activités humaines auraient nécessité l'utilisation d'un total de 92,8 milliards de tonnes (Gt) de ressources et sur ce total, 84,4 Gt auraient été extraites du sol tandis que seulement 8,4 Gt (9 %) auraient été recyclées¹⁴. Si ce constat peut à première vue sembler sombre, il est toutefois possible d'y voir un énorme potentiel et de multiples occasions à saisir en termes de retombées. Ces retombées peuvent à la fois être de nature économique, environnementale et sociale.

En 2018, le Conseil du patronat du Québec (CPQ), en collaboration avec le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) et Éco Entreprises Québec (ÉEQ), publiait un rapport sur les perspectives et les impacts de l'économie circulaire au Québec dans lequel une revue de la littérature internationale sur les retombées économiques potentielles d'une transition vers l'économie circulaire a été effectuée¹⁵. Ainsi, au plan économique, on constate que :

La majorité des études démontrent qu'une économie circularisée peut accroître le PIB et entraîner la création de nombreux emplois, ce qui compenserait les pertes que connaîtraient certains secteurs plus traditionnels. En outre, la réduction du gaspillage des ressources et l'adoption de nouvelles façons de consommer pourraient faire économiser beaucoup aux particuliers comme aux entreprises¹⁶.

Au plan environnemental, l'économie circulaire permet essentiellement d'agir sur trois fronts : 1) la consommation de matières premières et la production de déchets; 2) la consommation énergétique; et 3) les émissions de gaz à effet de serre¹⁷. Enfin, l'économie circulaire offre un potentiel de développement social dans la mesure où ses différentes stratégies peuvent être considérées comme des innovations sociales et où l'économie sociale et solidaire représente un véhicule de choix pour assurer leur mise en œuvre.

[...][L]es entreprises d'économie sociale deviennent des partenaires logiques en économie circulaire puisque les initiatives de cette dernière sont le plus souvent déployées au niveau local et mobilisent l'ensemble des acteurs d'un territoire. En misant sur l'action au niveau local où l'ensemble des citoyens et de la collectivité est interpellé, l'économie sociale permet à l'économie circulaire d'utiliser la participation citoyenne comme levier dans une transition écologique juste¹⁸.

3. MONTRÉAL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Ville de Montréal possède différents leviers politiques et économiques lui permettant de mettre en place les stratégies et modèles de circularité. À partir des compétences qui lui sont dévolues, la Ville de Montréal peut agir sur au moins quatre fronts en matière d'économie circulaire : 1) la réglementation; 2) l'approvisionnement; 3) le budget et la taxation; et 4) comme exemple par ses pratiques en tant qu'administration. Toutefois, si Montréal se positionne avantageusement par rapport à d'autres villes québécoises, canadiennes, voire nord-américaines, elle demeure en retard face aux villes européennes qui figurent comme les cheffes de file en la matière. En fait, Montréal se situe relativement au début de son processus de transition et est confrontée à différents freins qui ralentissent sa progression.

¹² De Wit et al., 2019.

¹³ Ibid., p. 8.

¹⁴ Ibid., p. 18.

¹⁵ Teixeira et al., 2018.

¹⁶ Ibid., p. 8.

¹⁷ Le Moigne, 2018, p. 50.

¹⁸ Chantier de l'économie sociale, 2019, p. 2.

Il est vrai que l'économie circulaire tend de plus en plus à être intégrée à la vision du développement. Par exemple, une des priorités du *Plan Montréal durable 2016-2020* consiste à « [f]aire la transition vers une économie verte, circulaire et responsable ». Pour ce faire, on indique vouloir « [i]ntégrer les principes de l'économie circulaire aux pratiques d'affaires de l'organisation » et « [r]éaliser un premier portrait du développement de l'économie circulaire à Montréal », lequel a été réalisé en 2017¹⁹. La stratégie de développement économique 2018-2022 *Accélérer Montréal* se donne quant à elle pour objectif d'« [a]méliorer l'accessibilité et la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises dans les pôles d'emploi » et comme priorité de « [d]évelopper les secteurs géographiques clés dans un axe de développement durable tout en favorisant l'économie circulaire²⁰. » Le plan d'action en développement économique du territoire *Bâtir Montréal*, issue de la stratégie dont il vient d'être question, suggère de « [f]avoriser l'économie circulaire lors de l'identification des opportunités de développement » et, pour y arriver, d'« [é]tablir des partenariats pour soutenir activement l'économie circulaire » et d'augmenter « le [n]ombre de partenariats en économie circulaire²¹. » Enfin, tout récemment, Montréal s'est engagée à devenir un territoire zéro déchet d'ici 2030²² en plus d'avoir annoncé être en bonne position pour atteindre en 2020 sa cible de réduction des gaz à effet de serre fixée en 2005 et correspondant à 30 % du seuil de 1990²³.

Il est vrai aussi que des dizaines d'initiatives en économie circulaire se déploient actuellement à Montréal. La *Cartographie des acteurs et initiatives en économie circulaire sur le territoire de l'agglomération de Montréal*, réalisée dans le cadre du *Plan Montréal durable 2016-2020* par l'Institut EDDEC et le Lab Ville Prospective, dénombre un total de 274 initiatives²⁴. Parmi elles, 41,2 % sont le fait d'entreprises d'économie sociale, d'organismes à but non lucratif et de coopératives, 35,4 % sont réalisées par les entreprises, industries et commerces tandis que 19,7 % le sont par les organisations municipales. Les 15 % restants sont constitués d'initiatives citoyennes, collectives et

institutionnelles²⁵. Dans la version longue de cet avis, cinq des meilleures pratiques et initiatives qui ont actuellement cours sur le territoire de la Ville de Montréal ont été présentées de manière plus approfondie. Il s'agit de la gestion des matières résiduelles, de la symbiose industrielle de l'est de Montréal – Synergie Montréal, de la Politique d'approvisionnement responsable du Plateau-Mont-Royal, de la mobilité partagée et des entreprises zéro déchet.

Malgré le nombre et la diversité des initiatives en économie circulaire, il est possible d'observer qu'un certain nombre de freins et d'obstacles tendent à ralentir la mise en œuvre du processus. Les observations qui suivent ont été soulevées ou corroborées par des intervenant.es impliqués dans le domaine du développement économique ou de l'économie circulaire à Montréal et rencontrés entre les mois de juin et de septembre 2019. Un premier frein mentionné concerne la complexité du système politique de Montréal, qui est composé d'une agglomération, d'une ville-centre, de 14 villes liées et de 19 arrondissements. Par exemple, si l'arrondissement constitue un échelon politique local qui peut être un vecteur de transition pour assurer la mise en œuvre des stratégies de circularité, leur nombre a tendance à compliquer l'uniformisation des pratiques sur le territoire, voire à favoriser le travail en vase clos des arrondissements et des unités administratives. La *Cartographie des acteurs et initiatives en économie circulaire* montre d'ailleurs à cet égard que les initiatives sont réparties assez inégalement sur le territoire.



¹⁹ Ville de Montréal, 2016, p. 13, 19 et 24; Scherrer et al., 2017.

²⁰ Ville de Montréal, 2018a, p. 20.

²¹ Ville de Montréal, 2018b, p. 19 et 26.

²² Ville de Montréal, 2018b.

²³ Goudreault, 2019.

²⁴ Scherrer et al., 2017, p. 11.

²⁵ Ibid., p. 13.

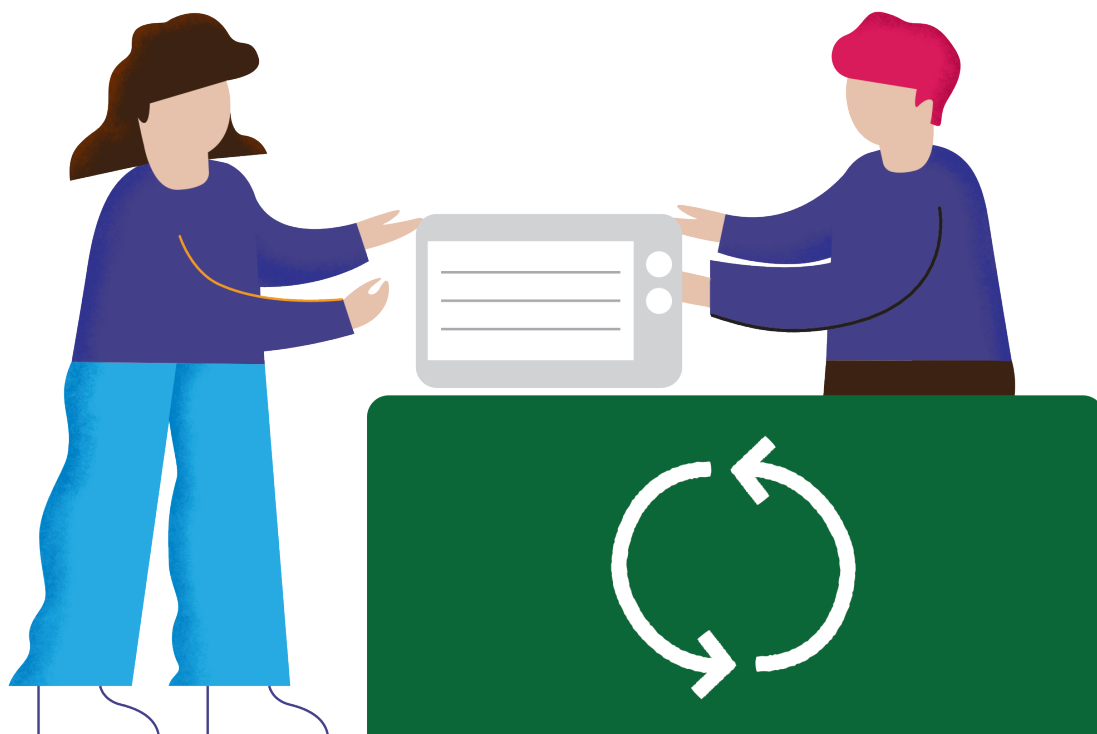
De plus, et à titre d'exemple, les politiques de gestion des matières résiduelles peuvent différer grandement selon les arrondissements de sorte que les résultats varient beaucoup entre eux.

Deuxièmement, hormis ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, Montréal se trouve relativement au commencement de son processus de transition économique. En conséquence, la Ville ne possède pas de vision bien définie et intégrée, ni de plan ou de feuille de route en matière d'économie circulaire. Bien que plusieurs documents fassent référence à l'économie circulaire, il est difficile de déterminer un fil conducteur, les objectifs demeurent souvent vagues et il n'existe pas, à notre connaissance, d'indicateurs pouvant permettre d'assurer leur suivi. Si des efforts sont actuellement mis en œuvre pour coordonner les différentes directions et les différents arrondissements, le travail en vase clos demeure une réalité qui a été soulevée par plus d'une personne rencontrée.

Un autre frein observé concerne la rigidité des cadres réglementaire et législatif auxquels sont soumis les acteurs du développement économique (fonctionnaires et entrepreneur.es). Ce cadre est à la fois interne à la Ville, puisqu'il concerne ses propres règles de fonctionnement, et externe, car imposé par les paliers supérieurs de gouvernement desquels elle relève (gouvernement du Québec) ou auxquels elle doit se soumettre (p. ex. : accords internationaux signés par le Canada). Bien que répondant à des principes légitimes de transparence, d'efficacité et d'efficience, les règles

concernant l'attribution de marchés, incluant la règle du plus bas soumissionnaire ainsi que le contexte contractuel, ont été mentionnées comme des freins à l'innovation. De la même manière, les règlements de zonage (archaïques ou inadéquats) peuvent entraver la transition économique lorsque certaines activités ou entreprises ne sont pas permises ou sont limitées dans certaines zones.

Enfin, la mise en réseau des gens et des matières a été évoquée par les acteurs comme une des difficultés rencontrées quand vient le temps de mettre en œuvre des stratégies et modèles de circularité. Souvent, les entrepreneur.es comme les citoyen.nes veulent se départir de la matière ou des objets, ou en acquérir, mais ne savent pas où et comment le faire. À cet égard, il n'existe pas à ce jour de portrait des flux et des gisements de matières disponibles sur le territoire de Montréal.



4. DES CAS INSPIRANTS POUR MONTRÉAL

En fonction de ces constats, la Ville de Montréal aurait intérêt à s'inspirer des meilleures pratiques mises en œuvre ailleurs dans le monde. À cet égard, l'Europe capte d'emblée l'attention puisque plusieurs villes du Vieux Continent, et tout spécialement Amsterdam et Paris, s'affirment aujourd'hui comme des leaders en matière d'économie circulaire. L'Europe n'est pas seule, car l'Asie fait également bonne figure en la matière. La Ville de Séoul en Corée du Sud s'est d'ailleurs engagée dans un important processus de reconversion économique qui l'a transformée en cheffe de file de l'économie de partage.

Amsterdam s'impose quant à elle comme une pionnière en matière d'économie circulaire. Dès 2011, avec la publication du plan *Amsterdam Definitely Sustainable, 2011-2014*, la Ville marque le pas afin d'assurer de réduire son empreinte environnementale. Depuis, une importante étude a été réalisée, deux programmes phares ont été adoptés (*Amsterdam Circular : Learning by doing*²⁶ et *Circular Innovation 2016-2018*²⁷), des quartiers sont devenus entièrement circulaires et la Ville s'est vue décerner le prix *World Smart City Award* en 2016 pour ses efforts²⁸. Amsterdam poursuit maintenant l'objectif de devenir complètement circulaire d'ici 2050 et a posé un important jalon en 2019 pour y arriver en adoptant une stratégie des plus ambitieuses : *Building Blocks for the New Strategy : Amsterdam Circular 2020-2025*²⁹.

De son côté, Paris est depuis quelques années en mode transition. Une série d'actions en faveur de l'économie circulaire a été posée de sorte qu'elle se positionne aujourd'hui comme une locomotive en la matière. En effet, depuis 2015, la Ville Lumière déploie un grand chantier dédié à l'économie circulaire duquel a émergé une vision intégrée inscrite dans le *Plan économie circulaire de Paris*³⁰. Celui-ci comporte deux feuilles de route qui se traduisent par des objectifs à atteindre permettant à la Ville de suivre l'évolution de sa stratégie.

La capitale de la Corée du Sud, quant à elle, se proclame aujourd'hui comme la capitale mondiale de l'économie de partage. En 2012, alors que la ville vivait des moments difficiles sur le plan économique, l'administration du maire Park Won-soon a adopté le *Sharing City Seoul Project*. Ce projet constitue « une série de mesures en innovation sociale visant à créer de nouvelles perspectives économiques, à rétablir des relations de confiance et à réduire le gaspillage de ressources afin de résoudre les problèmes urbains, économiques, sociaux et environnementaux³². » Par cette initiative, le gouvernement métropolitain de Séoul (GMS) s'est engagé à mettre en place les infrastructures nécessaires et à soutenir le secteur privé et les entreprises afin de les encourager à s'investir dans différents domaines de partage.

²⁶ Ville d'Amsterdam, 2016a.

²⁷ Ville d'Amsterdam, 2016b.

²⁸ Ville d'Amsterdam, 2019.

²⁹ Ville d'Amsterdam et al., 2019.

³⁰ Mairie de Paris, 2017a.

³¹ Mairie de Paris, 2017b, 2018.

³² Seoul Metropolitan Government, s. d.; « Seoul sees the Sharing City Seoul project as social innovation measures that have been designed to create new economic opportunities, to restore reliable relationships, and to reduce the wasting of resources with a view to resolving urban economic, social, and environmental problems all together » [notre traduction].

Au regard de chacune des expériences, qui ont été présentées plus en détail dans la version longue de l'avis, voici les actions les plus inspirantes, selon les cas, que la Ville de Montréal devrait mettre en œuvre afin d'accélérer son processus de transition économique.

Amsterdam, Pays-Bas :

- Réaliser une étude approfondie reposant sur un cadre théorique innovant pour analyser le potentiel de l'économie circulaire pour Montréal;
- Déterminer les chaînes de valeur circulaires les plus porteuses;
- Élaborer une stratégie intégrée reposant sur la collaboration des acteurs et sur une approche « d'apprentissage par la pratique »;
- Fixer des orientations, des objectifs et des indicateurs en matière de circularité;
- Évaluer l'ensemble des leviers et des instruments politiques disponibles.

Paris, France :

- Procéder à une analyse des flux de matière (métabolisme urbain);
- Réaliser les états généraux de l'économie circulaire;
- Élaborer une vision intégrée et globale détaillée dans un plan et une feuille de route;
- Créer un poste d'adjoint.e au maire/à la mairesse spécifiquement chargé.e de l'économie circulaire;
- Mettre en place un incubateur d'entreprises;
- Développer une plateforme en ligne d'information sur l'économie circulaire;
- Réfléchir à l'idée d'instaurer une ou des rues zéro déchet et à celle de favoriser l'écoconception des événements se déroulant sur le territoire.

Séoul, Corée du Sud :

- Développer une plateforme montréalaise de partage;
- Réfléchir à la mise en place des programmes de partage dans différents domaines;
- Étendre et améliorer le réseau internet sur le territoire.



À partir des expériences de ces trois pionnières, il est possible de constater que des administrations municipales peuvent utiliser leurs compétences et leurs ressources pour élaborer et déployer des actions globales et horizontales en matière de transition économique et d'économie circulaire. Ces expériences reposent entre autres sur la réalisation d'études, d'analyses, de plans, de feuilles de route ainsi que sur des processus de participation citoyenne. Ces cas ne sont pas des exceptions et des villes comme Bruxelles, Glasgow et Londres mènent également des stratégies d'envergure en matière d'économie circulaire. D'autres villes se démarquent quant à elles par des initiatives plus ciblées. Il est possible de penser à la symbiose industrielle de Cape Town en Afrique du Sud, à la stratégie de réutilisation de matériaux de construction de Houston aux États-Unis, au fonds sur l'eau de la Ville d'Aguascalientes au Mexique, ou encore à la réglementation sur l'utilisation des sacs de plastique de Quezon aux Philippines³³.

Nous croyons en ce sens qu'il est possible pour la Ville de Montréal de faire mieux et de faire plus en matière de transition économique et de circularité appliquée. À partir de la compréhension que nous avons de l'économie circulaire, de la situation qui prévaut à Montréal et des trois villes étudiées, il est possible de formuler un certain nombre de recommandations qui, nous l'espérons, sauront trouver écho auprès des élu.es montréalais.es.

³³ C40 Cities et Climate-KIC Circular Cities Project, 2018, p. 57-58.

5. RECOMMANDATIONS

Jusqu'ici, la mise en œuvre des stratégies de circularité a plus eu tendance à relever d'une approche ascendante (*bottom-up*), où différents acteurs sur le terrain ont pris en charge l'action, que d'une approche descendante (*top-down*), où la Ville de Montréal aurait été maître d'œuvre d'une vision et d'une stratégie bien définies. De plus, la recherche documentaire et le programme d'entrevues tendent à démontrer que la Ville de Montréal se trouve encore au début de son processus de transition, qu'elle n'a pas de vision bien définie en

matière d'économie circulaire pas plus qu'elle n'a d'objectifs déterminés et d'indicateurs développés pour suivre son évolution. Nous en venons donc à la conclusion qu'il est grand temps que la Ville de Montréal prenne un leadership beaucoup plus assumé et, à l'instar d'autres villes dans le monde, établisse un plan ambitieux en matière d'économie circulaire qui permette à l'ensemble des forces vives de coordonner leurs actions. C'est dans cette optique que le Conseil jeunesse de Montréal fait les recommandations suivantes :

1

Que la Ville de Montréal mette sur pied un vaste chantier sur l'économie circulaire dont la première étape consistera à réaliser les états généraux de cette économie. Toutes les forces vives de Montréal seront invitées à prendre part à cet exercice et à s'interroger sur le déploiement des différentes stratégies de circularité dans leur secteur d'activités;

2

Que la Ville de Montréal mette à jour en continu la cartographie des initiatives en économie circulaire, procède à une analyse des flux et trace le portait des gisements de matières disponibles sur l'ensemble de son territoire;

3

Que la Ville de Montréal réalise une étude approfondie reposant sur un cadre théorique innovant pour analyser le potentiel de l'économie circulaire de son territoire;

4

Que la Ville de Montréal élabore un plan intégré et transversal en matière d'économie circulaire, accompagné d'une feuille de route, d'objectifs et d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer le déploiement des actions. Pour ce faire, la Ville devra intégrer les différentes stratégies de circularité à toutes ses directions et encourager les entreprises et les entrepreneur.es à faire de même. Ce plan devra donc s'adresser à tous les acteurs et être encouragé par une approche « d'apprentissage par la pratique »;

5

Que la Ville de Montréal développe et mette en ligne une plateforme permettant de mettre en lien les acteurs et la matière disponible;

6

Que la Ville de Montréal centralise les actions en matière d'économie circulaire entre les mains de la mairesse ou d'un.e élu.e responsable afin de faire en sorte que l'économie circulaire soit au centre de toutes les prises de décision. Une commission permanente du conseil pourra être mandatée pour assurer le suivi annuel du déploiement de l'économie circulaire;

7

Que la Ville de Montréal et les arrondissements procèdent à une révision de leur réglementation afin de favoriser l'intégration de pratiques circulaires, et ce, tout spécialement en ce qui concerne les approvisionnements, le zonage du territoire, les grands projets d'infrastructures ainsi que les secteurs de la construction, de l'habitation et de l'alimentation;

8

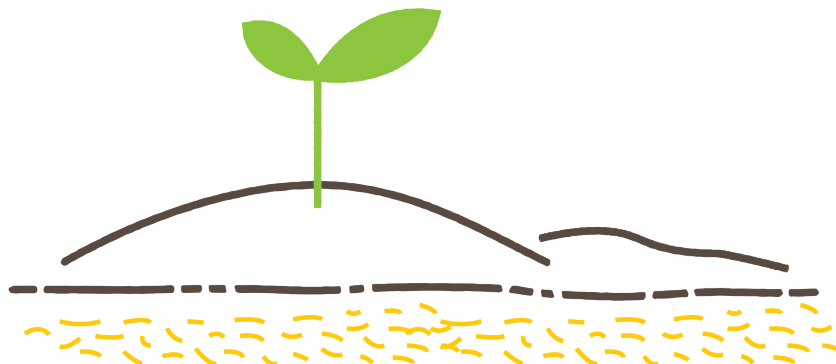
Que la Ville de Montréal favorise par des incitatifs financiers (subventions, concours, allègement fiscal) les entreprises et les entrepreneurs.es qui se démarquent par la mise en œuvre de stratégies de circularité et qu'elle accentue leur accompagnement par l'entremise des organismes de développement. Une attention particulière devra être accordée à l'entrepreneuriat jeunesse;

9

Que la Ville de Montréal assure une campagne permanente d'information, de sensibilisation et de mobilisation au sujet de l'économie circulaire et des différentes stratégies de circularité auprès des citoyens et des citoyennes;

10

Que la Ville de Montréal s'engage à instaurer des rues zéro déchet, à favoriser l'écoconception des événements qui se déroulent sur son territoire, à mettre en place un incubateur d'entreprises axé sur les innovations en économie circulaire, à élargir le rôle des écocentres et à encourager et à mettre de l'avant les initiatives réalisées par les jeunes.



BIBLIOGRAPHIE

BANQUE MONDIALE (2019). *Population urbaine*, [En ligne], [<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.in.zs>].

BORDELEAU, S. (2019). *Valérie Plante engage Montréal dans un vaste plan de réduction des GES*, ICI Radio-Canada, [En ligne], [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1312685/valerie-plant-parlera-villes-monde-climat-onu>].

CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (2019). *Économie sociale et économie circulaire : freins & leviers*, [En ligne], [https://chantier.qc.ca/wp-content/uploads/2019/05/%C3%89conomieSociale_%C3%89conomieCirculaire_FreinsLeviers_vf.pdf].

DE WIT, M., J. VERSTRAETEN-JOCHEMSEN, J. HOOGZAAD ET B. KUBBINGA (2019). *The Circularity Gap Report 2019*, Circle Economy, [En ligne], [https://docs.wixstatic.com/ugd/ad6e59_ba1e4d16c64f-44fa94fbd8708eae8e34.pdf].

FAVREAU, L., ET M. HÉBERT (2012). *La transition écologique de l'économie : la contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

GOUDREAU, Z. (2019, 2 OCTOBRE). « Montréal en voie d'atteindre ses cibles de réduction de GES », *Journal Métro*, Montréal, [En ligne], [<https://journalmetro.com/actualites/montreal/2384291/montreal-en-voie-datteindre-ses-cibles-de-reduction-de-ges/>].

LE MOIGNE, R. (2018). *L'économie circulaire : stratégie pour un monde durable*, 2^e édition, Malakoff, Dunod.

MAIRIE DE PARIS (2017a), *Plan économie circulaire de Paris 2017-2020*, [En ligne], [<https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2017/07/PLAN-%C3%89CONOMIE-CIRCULAIRE-DE-PARIS-2017-2020.pdf>].

MAIRIE DE PARIS (2017b), *1^{re} Feuille de route du Plan économie circulaire de Paris*, [En ligne], [<https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2017/07/1%C3%A8re-Feuille-de-route-du-PLAN-ECONOMIECIRCULAIRE-DE-PARIS.pdf>].

MAIRIE DE PARIS (2018). *2^e Feuille de route du Plan économie circulaire de Paris*, [En ligne], [<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/58d790111b39273c144ddc19744a1b5c.pdf>].

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (s. d.). *Face au changement climatique, les progrès graduels ne suffisent pas*, [En ligne], [<https://news.un.org/fr/story/2019/06/1046501>].

QUÉBEC. ENTREPRISES QUÉBEC (s. d.). *Biométhanisation*, [En ligne], [<https://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/infosite?lang=fr&x=2689212771>].

SAUVÉ, S., D. NORMANDIN ET M. MCDONALD (2016). *L'économie circulaire : une transition incontournable*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, [En ligne], [<http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/leconomie-circulaire>].

SÉOUL. SEOUL METROPOLITAN GOVERNMENT (s. d.), *"The Sharing City Seoul" Project*, [En ligne], [<http://english.seoul.go.kr/policy-information/key-policies/city-initiatives/1-sharing-city>].

TEIGEIRO, S., L. SOLAR-PELLETIER, S. BERNARD, M. JOANIS ET D. NORMANDIN (2018). *Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts économiques*, Montréal, Conseil du patronat du Québec, Conseil Patronal de l'Environnement du Québec, Éco Entreprises Québec, [En ligne], [<https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>].

VILLE D'AMSTERDAM (2016a). *Amsterdam Circulair : leren door te doen*, [En ligne], [file:///C:/Users/user/Downloads/amsterdam_circulair_leren_door_te_doen.pdf].

VILLE D'AMSTERDAM (2016b). *Circulair Innovatie-Programma 2016-2018*, [En ligne], [https://cdn.fbsbx.com/v/t59.2708-21/73051407_440542353330315_4408076599769956352_n.pdf/20161020_circulair_innovatieprogramma_2016-2018_met_een_doorkijk_naar_2025.pdf?_nc_cat=104&_nc_ohc=ct824LNqLVIAQkxPcOFuxlHEED4szpk1Jl6YaDZDKYkn8FGns_R_J6feQ&_nc_ht=cdn.fbsbx.com&oh=5b927874bf4107bf464e3f6a90bc5b63&oe=5DDACD1B&dl=1&fbclid=IwAR2JPAenmQhc7ThsWEfy8kby5bdBNM8o20Tyn7HZ1sT23dow1ki5lmLhk-lhttps://cdn.fbsbx.com/v/t59.2708-21/73051407_440542353330315_4408076599769956352_n.pdf/20161020_circulair_innovatieprogramma_2016-2018_met_een_doorkijk_naar_2025.pdf?_nc_cat=104&_nc_ohc=ct824LNqLVIAQkxPcOFuxlHEED4szpk1Jl6YaDZDKYkn8FGns_R_J6feQ&_nc_ht=cdn.fbsbx.com&oh=5b927874bf4107bf464e3f6a90bc5b63&oe=5DDACD1B&dl=1&fbclid=IwAR2JPAenmQhc7ThsWEfy8kby5bdBNM8o20Tyn7HZ1sT23dow1ki5lmLhk-l].

VILLE D'AMSTERDAM (2019). *Policy: Circular Economy*, [En ligne], [<https://www.amsterdam.nl/en/policy/sustainability/circular-economy/>].

VILLE D'AMSTERDAM, CIRCLE ECONOMY ET KATE RAWORTH (2019). *Building Blocks for the New Strategy: Amsterdam Circular 2020-2025*, [En ligne], [<https://www.circle-economy.com/wp-content/uploads/2019/06/Building-blocks-Amsterdam-Circular-2019.pdf>].

VILLE DE MONTRÉAL (2018a). *Accélérer Montréal. Stratégie de développement économique 2018-2022*, [En ligne], [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/AFFAIRES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ACCELERER_MONTREAL.PDF].

VILLE DE MONTRÉAL (2018b). *Bâtir Montréal. Plan d'action en développement économique du territoire*, [En ligne], [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/8_dev_econo_territoire_plan.pdf].

VILLE DE MONTRÉAL (2018c). *Budget Montréal 2019. Budget de fonctionnement*, [En ligne], [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/2019_budget_fonctionnement.pdf].



SYNTHÈSE DE L'AVIS SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À MONTRÉAL : UNE TRANSITION VERS UN FUTUR DURABLE